

Parallèlement à ces actions, le Canada a continué, par des interventions publiques et privées, à œuvrer dans le sens d'une limitation mutuelle des armements et à promouvoir la stratégie de l'asphyxie nucléaire proposée par le Premier ministre en 1978. Un ambassadeur au désarmement a donc été nommé. Et, lors du sommet économique tenu cette année à Williamsburg, le Canada a pris une part essentielle au travail qui a mené à l'adoption, par les pays participants, d'une déclaration sur la sécurité et le contrôle des armements. Enfin, le Premier ministre a engagé dernièrement une nouvelle initiative de paix destinée à améliorer les communications, et partant les perspectives de progrès au chapitre de la limitation des armes et du désarmement.

Nous avons également pris un certain nombre d'initiatives pour aider les pays en développement. Rappelons d'abord que, lors du sommet Nord-Sud de 1981, dont le Premier ministre était coprésident, le Canada a joué un rôle de premier plan en contribuant à maintenir le dialogue entre les États du Nord et ceux du Sud, malgré les fortes pressions internationales exercées dans le sens de l'isolationnisme et du protectionnisme. Et le Canada est l'un des pays qui, proportionnellement, ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés étrangers. Plus de la moitié de ceux-ci furent parrainés par le gouvernement. Nous nous sommes également rapprochés de notre objectif de porter à 0,5 % de notre produit national brut le niveau de notre aide publique au développement d'ici 1985.

Et vous avez adopté dernièrement des modifications à la Loi sur les accords de Bretton Woods pour augmenter notre contribution au Fonds monétaire international.

Le Canada a en outre travaillé activement, avec les autres grands pays industrialisés, à la recherche de solutions aux problèmes économiques et politiques fondamentaux du monde. Et, en 1981, nous avons eu le plaisir

d'accueillir sur notre sol le sommet économique annuel des sept principaux pays industrialisés.

Au cours de cette session, nous nous sommes appliqués en particulier à résoudre nos problèmes bilatéraux avec nos voisins du Sud. Beaucoup de nos efforts dans ce sens ont été fructueux: ce fut le cas en ce qui concerne le camionnage transfrontalier et le litige relatif au bois de construction tendre. Dans un autre domaine, des modifications apportées à la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique prévoient la prise automatique, par le Canada, de mesures faisant pendant à celles adoptées par les États-Unis pour protéger notre environnement, tandis qu'un accord bilatéral pour une étude conjointe des pluies acides a été conclu récemment.

*Mesdames et messieurs les députés,*

Je vous remercie des dispositions que vous avez prises au cours de la présente année financière et des précédentes pour assurer le maintien des services publics.

*Honorables sénateurs et sénatrices,*

*Mesdames et messieurs les députés,*

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre pays.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à 15 heures le mercredi 7 décembre 1983; ce Parlement est donc convoqué ici même le mercredi 7 décembre 1983, à 15 heures.